

Suis-obligé de la payer La Taxe foncière

Par Fersi abderraouf, le 09/12/2017 à 16:40

je suis locataire d'un fond de commerce, je souhaite savoir suis-je obligé de payer cette taxe foncière qui est normalement à la charge du propriétaire surtout que cela faisait 2ans que la payé plus et aujourd'hui on me la réclame c'est quoi ce monde on nous prends vraiment pour des girouettes? Merci Mr Fersi

Par fabrice58, le 09/12/2017 à 18:32

Le bail prévoit de vous la faire payer .

Par MeBathelier, le 16/01/2018 à 10:22

Bonjour Monsieur,

En principe, la taxe foncière doit être payée par le propriétaire.

Toutefois, le bail peut prévoir que le locataire devra rembourser le montant de la taxe au bailleur

La question est donc de savoir ce que prévoit votre bail?

Je reste à votre disposition,

Cordialement

Me Jessica BATHELIER

Par Visiteur, le 16/01/2018 à 10:39

en fait les gens qui ne disent pas bonjour la doivent...;-)